

Procès-verbal - Brouillon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE
18 avril 2012

1. Proposition d'ouverture de l'Assemblée

Marc Paquin

Appui: Carl Trudeau

2. Proposition de praesidium

Louis-Simon Besner

Appui: Sarah Poulin

3. Proposition d'ordre du jour:

0.0 Procédures

1.0 Bilan local et national : plénière (15min.)

2.0 Négociation

3.0 Mandats et proposition

4.0 Congrès CLASSE

5.0 Prochaine AG

6.0 Varia

7.0 Levée

Louis-Simon Besner

Appui : Sarah Poulin

4. Amendement d'ajouter le point 3.1 Vote secret pour la prochaine AG

Marc Paquin

Appui : Carl Trudeau

5. Procédures de vote : Rejeté

6. Retour à la principale

7. Procédures de vote : Adopté à majorité

8. Proposition privilégiée d'un huis clos administratif (gardas et membres de l'administration)

Corinne Lajoie

Appui : Gabriel Martin Labrosse

9. Procédures de vote : Adopté à majorité

10. Proposition privilégiée de rallonger la plénière de 7 minutes

Rose de la Riva

Appui : Arielle St-Louis Lamoureux

Procès-verbal - Brouillon

11. Procédures de vote : Adoptée à majorité

12. Proposition de finir les tours de paroles

Charles Guevremont

Appui : Emmanuel Caron

13. Proposition de sauter le point 2.0 Négociations

Louis-Simon Besner

Appui : Evelyne Laforest

14. Adoptée à l'unanimité

15. Proposition de mandat :

- ✓ *Considérant que la hausse des frais de scolarité touchera davantage les femmes en raison des inégalités structurelles qui perdurent entre les sexes;*
- ✓ *Considérant qu'en raison des inégalités salariales, ce sont les femmes et les communautés précarisées qui rembourseront plus longtemps leurs prêts étudiants et qui paieront davantage d'intérêts;*
- ✓ *Considérant que la hausse aura également pour conséquence de perpétuer la logique patriarcale au sein de la société et du réseau universitaire;*
- ❖ **Que l'AGECVM reconnaisse la hausse des frais de scolarité annoncée comme une augmentation sexiste;**
- ❖ **Que l'AGECVM appuie la « Déclaration sur la hausse des frais de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'institut Simone de Beauvoir;**
- ❖ **Que l'AGECVM blâme Mme Christine Saint-Pierre, ministre la Culture, des communications et de la condition féminine pour ne pas avoir encore pris de position sur les effets négatifs de cette hausse pour les femmes.**

Rose de la Riva

Appui : Corinne Lajoie

16. Demande de la question préalable avec maintien des tours de paroles

Carl Trudeau

17. Procédures de vote : Adoptée à majorité

18. Retour à la principale

- ✓ *Considérant que la hausse des frais de scolarité touchera davantage les femmes en raison des inégalités structurelles qui perdurent entre les sexes;*
- ✓ *Considérant qu'en raison des inégalités salariales, ce sont les femmes et les communautés précarisées qui rembourseront plus longtemps leurs prêts étudiants et qui paieront davantage d'intérêts;*
- ✓ *Considérant que la hausse aura également pour conséquence de perpétuer la logique patriarcale au sein de la société et du réseau universitaire;*
- ❖ **Que l'AGECVM reconnaisse la hausse des frais de scolarité annoncée comme une augmentation sexiste;**
- ❖ **Que l'AGECVM appuie la « Déclaration sur la hausse des frais de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'institut Simone de Beauvoir;**
- ❖ **Que l'AGECVM blâme Mme Christine Saint-Pierre, ministre la Culture, des communications et de la condition féminine pour ne pas avoir encore pris de position sur les effets négatifs de cette hausse pour les femmes.**

Procès-verbal - Brouillon

19. Procédures de vote : Adoptée à majorité

20. Proposition de la tenue d'un vote secret pour le vote de reconduction de grève

Marc Paquin

Louis-Simon Besner

21. Proposition privilégiée de mise en dépôt de la proposition de la tenue d'un vote secret

Louis-Simon Besner

Appui : Anabelle Gagnon

22. Procédures de vote : Adoptée à majorité

23. Retour à l'ordre du jour

24. Proposition de mandat :

Attendu que le profilage politique désigne toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels l'opinion politique, les convictions politiques, l'allégeance à un groupe politique ou les activités politiques, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui à pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent;

Attendu que ceux et celles qui participent aux activités politiques en lien avec le mouvement initié par les étudiant-e-s sont tous- individuellement ou collectivement- victimes de discrimination en raison, notamment, de leurs convictions politiques, de leur âge, de leur classe sociale et de leur statut dans la société;

Attendu que le profilage politique constitue une atteinte aux chartres canadiennes et québécoises des droits et libertés, ainsi qu'aux Droits de l'Homme et nie les valeurs fondamentales de dignité humaine et de démocratie;

Attendu que depuis 2005, le Canada refuse d'enquêter sur le profilage politique tel que pratiqué par le SPVM, malgré une recommandation du Comité des droits de l'homme de l'ONU à cet effet;

Que l'AGECVM organise un recours collectif contre le SPVM;

Que l'AGECVM encourage les démarches individuelles de plaintes à la déontologie policière;

Que l'AGECVM porte plainte pour le profilage politique à toutes les instances juridiques appropriées, notamment le Tribunal des droits de la personne et le Conseil des droits de l'homme;

Que l'AGECVM défende cette proposition au prochain congrès de la CLASSE.

Geoffroy Delory

Appui : Emmanuel Caron

25. Amendement de remplacer «Que l'AGECVM organise...» par «Que la CLASSE organise...»

Catherine Labelle

Appui : Rose de la Riva

26. Adopté à l'unanimité

Procès-verbal - Brouillon

27. Retour à la principale

28. Amendement de remplacer «Que l'AGECVM porte plainte pour...» par «Que l'AGECVM affecte les ressources nécessaires à ce recours juridique.»

Geoffroy Delory

Appui : Marie Bordeleau

29. Procédures de vote : Mise en dépôt de l'amendement

30. Retour à la principale telle qu'amendée

- *Attendu que le profilage politique désigne toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels l'opinion politique, les convictions politiques, l'allégeance à un groupe politique ou les activités politiques, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui à pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent;*
- *Attendu que ceux et celles qui participent aux activités politiques en lien avec le mouvement initié par les étudiant-e-s sont tous- individuellement ou collectivement- victimes de discrimination en raison, notamment, de leurs convictions politiques, de leur âge, de leur classe sociale et de leur statut dans la société;*
- *Attendu que le profilage politique constitue une atteinte aux chartres canadiennes et québécoises des droits et libertés, ainsi qu'aux Droits de l'Homme et nie les valeurs fondamentales de dignité humaine et de démocratie;*
- *Attendu que depuis 2005, le Canada refuse d'enquêter sur le profilage politique tel que pratiqué par le SPVM, malgré une recommandation du Comité des droits de l'homme de l'ONU à cet effet;*
- ❖ **Que la CLASSE organise un recours collectif contre le SPVM;**
- ❖ **Que l'AGECVM encourage les démarches individuelles de plaintes à la déontologie policière;**
- ❖ **Que l'AGECVM porte plainte pour le profilage politique à toutes les instances juridiques appropriées, notamment le Tribunal des droits de la personne et le Conseil des droits de l'homme;**
- ❖ **Que l'AGECVM défende cette proposition au prochain congrès de la CLASSE.**

31. Procédures de vote : Adoptée à majorité

32. Proposition de mandat :

(renflouer le fond de grève)

- ✓ *Considérant la durée de cette grève*
- ✓ *Considérant le surplus au 30 juin 2011 (80.497,00\$, dont 30.351,00\$ spécifiquement pour l'AGECVM, 28.479,00\$ pour les Comités, 16.248,00\$ pour L'Exode et 5.419,00\$ pour les inventaires et les immobilisations)*
- ✓ *Considérant les dépenses déjà engagées au cours de cette grève (31.143,69\$ sur un budget approuvé de 27.860,70\$ - 20.000,00\$ de Fonds de grève et 7870,70\$ pour le budget mobilisation), hors salaires versés à nos employé-e-s*
- ❖ **Que 10.000 (dix mille) \$ des surplus soit affectés au fond de grève, lui allouant ainsi un total 30.000,00 (trente mille) \$ pour la présente grève**

Louis-Simon Besner

Appui : Catherine Labelle

Procès-verbal - Brouillon

33. Procédures de vote : Adoptée à majorité

34. Proposition de mandat :
(plan nord)

- ✓ *Considérant 400 ans de colonialisme;*
- ✓ *Considérant qu'aujourd'hui ce colonialisme prend le visage du Plan Nord, un projet fondé sur le pillage des ressources, la destruction sauvage de l'environnement et le vol des terres;*
- ✓ *Considérant que la notion de «développement durable» vantée par les élites politiques repose sur une logique capitaliste de croissance sans limite et de maximisation des profits et que nous dénonçons son essence contradictoire;*
- ✓ *Considérant que dans sa campagne publicitaire le gouvernement présente le Plan Nord comme «le chantier d'une génération» et en vante les mérites alors que celui-ci arrime les besoins des populations et la protection de l'environnement aux exigences d'un système dominé par les compagnies privées;*
- ❖ **Que l'AGECVM soit solidaire avec les luttes pour l'autodétermination des nations autochtones et pour l'abolition de leur statut colonial;**
- ❖ **Que l'AGECVM reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones;**
- ❖ **Qu'en ce sens, l'AGECVM se positionne contre le Plan Nord et qu'elle soit solidaire des personnes luttant contre celui-ci et les projets qui y sont reliés;**
- ❖ **Que l'AGECVM réaffirme l'illégitimité du Plan Nord et de toutes autres exploitations de ressources naturelles faites sans l'accord de l'ensemble des peuples autochtones;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'oppose à tout réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation;**
- ❖ **Que l'AGECVM participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20 et 21 avril.**

Corinne Lajoie

Appui : Gabriel Martin Labrosse

35. Amendement d'ajouter «et de l'ensemble du peuple québécois.» suivant «Que l'AGECVM réaffirme l'illégitimité du Plan Nord et de toutes autres exploitations de ressources naturelles faites sans l'accord de l'ensemble des peuples autochtones»

Catherine Labelle

Appui : Charlotte Lafond

36. Sous-amendement de remplacer «et de l'ensemble du peuple québécois.» par «et de la population du Québec.»

Rose de la Riva

Appui : Geoffroy Delory

37. Adopté à l'unanimité disposant de l'amendement

38. Retour à la principale telle qu'amendée

- ✓ *Considérant 400 ans de colonialisme;*

Procès-verbal - Brouillon

- ✓ *Considérant qu'aujourd'hui ce colonialisme prend le visage du Plan Nord, un projet fondé sur le pillage des ressources, la destruction sauvage de l'environnement et le vol des terres;*
- ✓ *Considérant que la notion de «développement durable» vantée par les élites politiques repose sur une logique capitaliste de croissance sans limite et de maximisation des profits et que nous dénonçons son essence contradictoire;*
- ✓ *Considérant que dans sa campagne publicitaire le gouvernement présente le Plan Nord comme «le chantier d'une génération» et en vante les mérites alors que celui-ci arrime les besoins des populations et la protection de l'environnement aux exigences d'un système dominé par les compagnies privées;*

- ❖ **Que l'AGECVM soit solidaire avec les luttes pour l'autodétermination des nations autochtones et pour l'abolition de leur statut colonial;**
- ❖ **Que l'AGECVM reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones;**
- ❖ **Qu'en ce sens, l'AGECVM se positionne contre le Plan Nord et qu'elle soit solidaire des personnes luttant contre celui-ci et les projets qui y sont reliés;**
- ❖ **Que l'AGECVM réaffirme l'illégitimité du Plan Nord et de toutes autres exploitations de ressources naturelles faites sans l'accord de l'ensemble des peuples autochtones et de la population du Québec;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'oppose à tout réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation;**
- ❖ **Que l'AGECVM participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20 et 21 avril.**

39. Adoptée à majorité

40. Proposition de candidature pour le Bureau Exécutif

Jérémie Dubé-Lavigne

Appui : Catherine Labelle

41. Procédures de vote : Élu à majorité

42. Proposition de mandat :

(CLASSE : désobéissance civile) – MIS EN DÉPÔT APRÈS AMENDEMENT

- *Considérant que le gouvernement a décrété une hausse des frais de scolarité sans consultation des étudiantes et des étudiants;*
- *Considérant que les perturbations liées à notre mouvement de grève créent un espace politique nécessaire au débat sur le financement de l'éducation postsecondaire;*
- *Considérant que le potentiel de réussite de notre mouvement de grève réside seulement en notre capacité de perturbation du système économique;*
- ❖ **Que l'AGECVM adopte les positions suivantes et les défende au congrès de la CLASSE :**
 - **Que la CLASSE défende l'importance des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques;**
 - **Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions et qu'elle ne s'en distancie pas publiquement.**

Rose de la Riva

Geoffroy Delory

43. Amendement de modifier «Que la CLASSE défende l'importance...» pour devenir «Que la CLASSE défende l'importance l'importance de la diversité des tactiques notamment les actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques; »

Procès-verbal - Brouillon

Marie Bordeleau

Appui : Geoffroy Delory

44. Procédures de vote : Adopté à majorité

45. Retour à la principale

46. Amendement d'ajouter «Finalement que la CLASSE ne condamne fermement les actes de violence et de vandalisme que si le gouvernement condamne fermement la brutalité policière subit durant cette grève.»

Catherine Labelle

Appui : Mélissandre Bélanger-Roy

47. Procédures de vote : Amendement battu

48. Retour à la principale

49. Amendement de modifier «Que la CLASSE défende l'importance de la diversité des tactiques notamment les actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques; » pour devenir «Que la CLASSE défende l'importance de la diversité des tactiques; »

Marie Bordeleau

Appui : Louis-Simon Besner

50. Demande de la question préalable avec la fin des tours de paroles

Louis-Simon Besner

51. Procédures de vote : Adopté à majorité

52. Retour à l'amendement

53. Procédures de vote : Mise en dépôt de l'amendement

54. Retour à la principale

55. Proposition de mise en dépôt de la proposition CLASSE : Désobéissance civile

- Considérant que le gouvernement a décrété une hausse des frais de scolarité sans consultation des étudiantes et des étudiants;
- Considérant que les perturbations liées à notre mouvement de grève créent un espace politique nécessaire au débat sur le financement de l'éducation postsecondaire;
- Considérant que le potentiel de réussite de notre mouvement de grève réside seulement en notre capacité de perturbation du système économique;
- ❖ **Que l'AGECVM adopte les positions suivantes et les défende au congrès de la CLASSE :**
 - **Que la CLASSE défende l'importance de la diversité des tactiques, notamment des actions directes et de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques;**
 - **Que la CLASSE défende la légitimité de ce type d'actions et qu'elle ne s'en distancie pas publiquement.**

Chloé Bouthillier

Procès-verbal - Brouillon

Appui : Louis-Simon Besner

56. Procédures de vote : Adopté à majorité

57. Proposition de mandat :
(proposition pour une solidarité étudiante générale illimitée)

Cindy Simard

Appui : Louis-Simon Besner

58. Procédures de vote : Adoptée à majorité

59. Proposition de levée de l'Assemblée

Louis-Simon Besner

Appui : Marc Paquin